



Députés et sénateurs vont renouer avec le parlement ce 02 Mars ,une session caractérisée par la mise en place du conseil constitutionnel et l'élection des sénateurs le 25 mars prochain

.En effet ,le vendredi 02 mars rentrera dans l'histoire ,car lors de cette session parlementaire le président et les membres du conseil constitutionnel , conformément à la loi fondamentale vont prêter serment devant les dépositaires du pouvoir législatif .

Cette session sera aussi la dernière pour certains parlementaires .En effet ,les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 25 mars prochain durant la session .L'on apprend ,selon une source ,que le délai de dépôt des candidatures à Elecama est fixé au 22 février prochain .Afin de respecter le genre ,au fronton des traités internationaux ratifiés par le Cameroun ,Elecama exige à chaque formation politique de mettre au moins deux femmes sur chaque liste .Au RDPC ,le comité central a exigé deux femmes titulaires sur chaque liste .Par ailleurs ,l'Union des populations du Cameroun souhaite présenter des listes dans les 10 régions.